



université PARIS-SACLAY

GABRIELLE SCHUTZ, SOCIOLOGUE MULTIDISCIPLINAIRE

Maître de conférences rattachée au Professions, institutions, temporalités (PRINTEMPS), Gabrielle Schutz a étoffé son domaine de recherche, avec toujours la question du genre comme fil conducteur. Menée sur le terrain, sa recherche oscille entre enquête et analyse.

Publié dans la lettre de la recherche n°19 en avril 2015

Autour de quels thèmes votre thèse s'articulait-elle ? Quelles en sont les retombées attendues actuellement ?

« J'ai travaillé sur l'externalisation des services aux entreprises à partir du cas des prestations d'hôtesse d'accueil, ces jeunes femmes situées dans les halls d'entrée des entreprises qui orientent les visiteurs et répondent au standard. Il s'agissait d'étudier les répercussions sur les conditions de travail et les relations professionnelles de cette situation d'emploi particulière : comme d'autres personnels externalisés, les hôtesse travaillent au quotidien dans une entreprise cliente, au contact des salariés "maison" et à distance de leur employeur et de leurs collègues. L'externalisation ne coûte pas nécessairement moins cher aux clients qu'employer directement du personnel, mais elle leur permet une plus grande flexibilité puisqu'il est plus facile de rompre un contrat

commercial qu'un contrat d'emploi. Une des conséquences en est que l'externalisation participe à la déqualification du personnel (qu'il s'agisse des hôtes elles-mêmes ou de leurs encadrantes), déqualification déjà très marquée dans un emploi considéré comme "féminin". L'externalisation modifie également les relations de travail, puisque les hôtes doivent intégrer la figure du client dans leurs stratégies de carrière et parvenir à ménager ce dernier aussi bien que leur employeur, ce qui n'a rien d'évident. Finalement l'externalisation redessine les contours de la relation salariale dans un sens très défavorable aux salarié-e-s. »

Depuis septembre 2012 vous avez intégré l'équipe du PRINTEMPS.
Vers quels axes de recherche vous tournez-vous ?

« Pour mon postdoc, j'ai intégré une équipe de recherche qui travaille sur le traitement judiciaire des séparations conjugales dans une perspective comparative France/Québec, et je continue depuis sur ce sujet. Ces deux pays connaissent une forte croissance des ruptures d'union depuis une quarantaine d'années. Mais la justice fait face de manière très différente à cette massification des litiges : le Québec en a par exemple déjudiciarisé une grande partie, développé la médiation familiale, mis en place des barèmes de pensions alimentaires et de prestations compensatoires... Avec une collègue, je me suis plus spécifiquement penchée sur la façon dont les professionnels de justice québécois (juges et avocat-e-s) donnent crédit ou non aux accusations de déviance des pères et des mères lors des procès où ceux-ci se disputent autour de la garde ou du droit de visite des enfants. Nous avons montré que la justice familiale participe à un contrôle institutionnel de la parentalité, et que celui-ci s'avère très inégal, différenciant fortement les rôles paternel et maternel et pesant plus durement sur les justiciables de classe populaire, en particulier ceux issus de l'immigration (<https://www.cairn.info/revue-geneses-2014-4.html>). »

Hier, sociologue du travail, aujourd'hui, sociologue du droit de la famille. Comment aborde-t-on des aspects aussi différents et complexes en sociologie ?

« Changer de champ de recherche nécessite de renouveler pas mal ses lectures pour se mettre à jour. Mais les méthodes d'enquête restent les mêmes : observations, entretiens, analyse documentaire et statistique... Et la sociologie du genre demeure en toile de fond de ces deux recherches. »

En savoir plus

- > Consulter le site du laboratoire Professions, institutions, temporalités (PRINTEMPS)
- > 6e congrès de l'AFS (Association Française de Sociologie) du lundi 29 juin au jeudi 2 juillet 2015 autour du thème « la sociologie, une science contre nature ? »

Contact

Annelise Gounon-Pesquet annelise.gounon-pesquet@uvsq.fr

Chargée de communication scientifique à la Direction de la Recherche